



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **9 octobre 2018 à 19 h 03**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire  
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2  
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3  
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4  
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8  
Madame Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, le directeur du Service de police, le directeur du Service de l'urbanisme, le directeur du Service de l'environnement, la directrice des communications et relations publiques et le coordonnateur gestion du développement et service aux entreprises du Service de l'urbanisme.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 17 septembre 2018;
4. **Règlement**
5. **Administration**
  - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
  - 5.2 Retiré;
  - 5.3 Assurance responsabilité professionnelle d'une avocate à l'emploi de la Ville de Mont-Tremblant;
6. **Ressources humaines**
  - 6.1 Prolongation de l'embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts - Service des travaux publics;
  - 6.2 Embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics;
  - 6.3 Prolongation de l'embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics;
  - 6.4 Embauche temporaire d'un commis-secrétaire transport en commun - Service des travaux publics;
  - 6.5 Embauche d'un conseiller en ressources humaines - Service des ressources humaines;
  - 6.6 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
  - 6.7 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
  - 6.8 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
  - 6.9 Embauche temporaire de trois journaliers/chauffeurs/opérateurs - Service des travaux publics;
7. **Gestion financière**
  - 7.1 Liste des comptes à payer;
  - 7.2 Retiré;
  - 7.3 Assurances générales - contrats;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

8. **Urbanisme**
9. **Travaux publics**
10. **Environnement**
11. **Culture et loisirs**
12. **Police**
  
13. **Incendie**  
13.1  [Mise en place d'un service de premiers répondants.](#)
  
14. **Rapport**
15. **Acceptation de la correspondance**
16. **Affaires nouvelles**
17. **Période d'intervention des membres du conseil**
18. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
19. **Levée de la séance**

\*\*\*\*\*

**CA18 10 238**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

**3. Procès-verbal**

**CA18 10 239**

**3.1 Séance ordinaire du 17 septembre 2018**

**PRENANT ACTE QU'** une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 septembre 2018, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Règlement**

**5. Administration**

**CA18 10 240**

**5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2 Retiré**

**CA18 10 241**

**5.3 Assurance responsabilité professionnelle d'une avocate à l'emploi de la Ville de Mont-Tremblant**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU DE déclarer qu'aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*, la Ville de Mont-Tremblant, tant dans ses compétences d'agglomération que locales, se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de M<sup>e</sup> Louise Boivin, dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Ressources humaines**

**CA18 10 242**

**6.1 Prolongation de l'embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** les travaux à compléter pour la saison estivale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE prolonger l'embauche temporaire de monsieur Gabriel Gleeton, à titre de préposé aux parcs et espaces verts au Service des travaux publics pour une période de deux semaines à compter du 17 septembre 2018, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 243**

**6.2 Embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** l'absence du titulaire du poste en raison d'un congé à traitement différé;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Joël Charbonneau  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Simon Richer, à titre de journalier/chauffeur/opérateur au Service des travaux publics pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 9 février 2019, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 244**

**6.3 Prolongation de l'embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** les mouvements de personnel suite à l'absence d'un journalier/chauffeur/opérateur en raison d'un congé à traitement différé;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

**CONSIDÉRANT** les besoins de personnel de voirie pour terminer la saison estivale 2018;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Joël Charbonneau  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE prolonger l'embauche temporaire de monsieur Cédric Charlebois-Perreault, à titre de journalier/chauffeur/opérateur au Service des travaux publics à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour une période de cinq semaines, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 245**

**6.4 Embauche temporaire d'un commis-secrétaire transport en commun - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** l'absence du titulaire du poste pour des raisons de maladie;

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de madame Ninon Perrier, à titre de commis-secrétaire au Service des travaux publics à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 246**

**6.5 Embauche d'un conseiller en ressources humaines - Service des ressources humaines**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de conseiller en ressources humaines - Service des ressources humaines;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche régulière de madame Julie Lapointe, à titre de conseillère en ressources humaines, Service des ressources humaines à compter du 29 octobre 2018 et d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 247**

**6.6 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement**

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'enquête administrative ADM 2018-27;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'enquête administrative ADM 2018-34;

**CONSIDÉRANT** l'état du droit;

**CONSIDÉRANT** la gravité du manquement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 181 pour deux (2) quarts de travail de douze (12) heures pour l'enquête administrative



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

ADM 2018-27 auxquels s'ajoutent deux (2) quarts de travail de douze (12) heures pour l'enquête administrative ADM 2018-34 pour un total de quatre (4) quarts de douze (12) heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 248**

**6.7 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement**

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'enquête administrative ADM 2018-38;

**CONSIDÉRANT** l'état du droit;

**CONSIDÉRANT** la gravité du manquement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 207 pour une période d'un (1) quart de travail de douze (12) heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 249**

**6.8 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement**

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'enquête administrative ADM 2018-40;

**CONSIDÉRANT** l'état du droit;

**CONSIDÉRANT** la gravité du manquement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 188 pour une période d'un (1) quart de travail de douze (12) heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA18 10 250**

**6.9 Embauche temporaire de trois journaliers/chauffeurs/opérateurs -  
Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** le besoin de personnel pour la saison hivernale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de messieurs Alexis Paquin, Stéphane Gauthier et Simon Lacasse, à titre de journaliers/chauffeurs/opérateurs temporaires au Service des travaux publics pour une période de 22 semaines à compter du 5 novembre 2018, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

**7. Gestion financière**

**CA18 10 251**

**7.1 Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2018 au montant de 105 754,33 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Retiré**

**CA18 10 252**

**7.3 Assurances générales - contrats**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ);

**CONSIDÉRANT QUE** la MMQ, constituée en vertu des articles 465.1 et suivant de la *Loi sur les cités et villes*, est un un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1)*;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville peut conclure un contrat d'assurance avec un tel organisme sans procéder par demande de soumissions, conformément à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

**CONSIDÉRANT QUE** la MMQ recommande le renouvellement des assurances;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'octroyer à la Mutuelle des Municipalités du Québec les contrats d'assurances en responsabilité civile, primaire et complémentaire, les assurances responsabilité municipale, biens, délits, bris des machines, dommages et automobiles des propriétaires, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 1<sup>er</sup> novembre 2019, pour un montant de 373 878 \$, taxes applicables en sus, le tout selon l'offre de la MMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8. Urbanisme**
- 9. Travaux publics**
- 10. Environnement**
- 11. Culture et loisirs**
- 12. Police**

**13. Incendie**

**CA18 10 253**

**13.1 Mise en place d'un service de premiers répondants**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Tremblant souhaite mettre en place un service de premiers-répondants;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides est responsable de l'accréditation des services de premiers-répondants;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**9 octobre 2018**

**CONSIDÉRANT QU'** un protocole d'entente doit intervenir afin de prévoir les modalités concernant la mise en place du service de premiers-répondants;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de nommer un représentant pour la Ville de Mont-Tremblant dans ce dossier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Kimberly Meyer  
Appuyé par monsieur François Marcoux

**ET RÉSOLU :**

**DE** nommer le directeur du Service de Sécurité incendie à titre d'interlocuteur auprès du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides en vue d'entreprendre les démarches pour que notre service soit reconnu comme premiers répondants de niveau 2 selon les normes établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

**D'** autoriser la signature de l'entente à intervenir avec le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides relativement à la mise sur pieds d'un service de premiers répondants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 14. Rapport**
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**
- 17. Période d'intervention des membres du conseil**

**18. Deuxième période de questions**

Aucune question n'est posée.

**CA18 10 254**

**19. Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée. Il est 19 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Luc Brisebois  
Maire

Marie Lanthier  
Greffière